



Ordonnance de télécom CRTC 2010-553

Version PDF

Ottawa, le 4 août 2010

Le Conseil **approuve provisoirement** les ententes suivantes déposées en vertu de l'article 29 de la *Loi sur les télécommunications*.

Requérante/Partie	Titre de l'entente	N° de dossier	Date de la demande
Yak Communications (Canada) Corp./ Société TELUS Communications	Entente d'interconnexion pour la fourniture du service 9-1-1 à une entreprise de services locaux concurrente	8340-Y6-201011436	le 14 juillet 2010
Yak Communications (Canada) Corp./ Société TELUS Communications	Entente de service de relais téléphonique	8340-Y6-201011741	le 22 juillet 2010

Secrétaire général